

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

Publié Semi-Mensuellement—Le Lundi

VOL. III.

AVRIL 4 1904.

No. 7

SOMMAIRE.—Lettre de Mgr. Taché à sa mère—Le Frère Boisraime—Dr. Lemaire de St-Norbert—Un grand colonisateur—Les Canadiens nos premiers pères—Géomé de Végreville—P.ise d'habit—9<sup>ème</sup> Anniversaire du Sacre de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque—Adresse du clergé à Mgr.—Ding! Dang!

Mission de St-Jean Baptiste de l'Île à la Crosse, 2 mai 1853.

XLV.—DEUXIÈME LETTRE DE MGR. TACHÉ À SA MÈRE PENDANT SON SECOND SÉJOUR À L'ÎLE À LA CROSSE.  
(Suite.)

Ma bonne mère,

Je n'ai encore rien reçu de ce que contenaient ces malles mais je sais que le tout est arrivé en bon ordre à Saint Boniface, ce qui m'est destiné me viendra dans le cours de l'été. J'avais promis quelque chose à la petite fille de Mde. Cherrier, je ne sais pas si elle l'a eu. Si le chapelet de ma tante Rouville n'avait pas eu de destination, je prendrais la liberté de le réclamer. Ne manquez pas de me parler de mon pauvre oncle et de ses enfants. J'ai perdu le joli porte-crayon que m'avait donné Mde. Brousseau. En passant une rivière, après être parti de l'Île au Corbeau, mes cassettes ont mouillé; ayant ensuite étalé mes effets dans la prairie pour les sécher, le porte-crayon est resté dans le foin sans que je m'en sois aperçu et à mon grand regret. Je suis donc privé de ce souvenir extérieur de la bonne cousine; le souvenir intérieur n'en est pas moins vil.

J'ai reçu une lettre de votre bon curé, une lettre "toute à la Pépin" comme dit M. Hicks. Quel bon Pépin que le Pépin à nous autres! Aussi j'ai été heureux d'apprendre que le petit souvenir que vous lui avez donné en mon nom lui a été agréable. Je ne lui écrirai pas cette fois; qu'il veuille bien ne pas s'en offenser et qu'il m'écrive à la première occasion; ce sera un moyen efficace de me forcer à lui écrire, puis, s'il savait le plaisir que me causent ses lettres., Le petit frère Louison ne m'a pas écrit; aussi pour le punir, outre mon silence, je vais le mettre à l'amende. Cette pénalité consistera à donner à Antoi-